

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 26 avril 2022

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») a tenu, ce jour, ses Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé l'annulation de 3.355.000 actions propres acquises par GBL. Le capital de GBL est, dès lors, représenté par 153.000.000 actions, conférant 205.588.757 droits de vote conformément à l'article 11 des statuts de GBL. Cette Assemblée a également modifié la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, à compter de 2023, le 1^{er} jeudi de mai à 15h00.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le paiement d'un dividende brut de EUR 2,75 par action au titre de l'exercice 2021. L'agent payeur (*System Paying Agent*) désigné pour le paiement du dividende 2021 est :

ING Belgique
Avenue Marnix, 24
1000 Bruxelles

L'ensemble des autres résolutions ont été approuvées par les actionnaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin
Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.be

Alison Donohoe
Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.be

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 22,5 milliards et une capitalisation boursière de EUR 15,3 milliards à fin décembre 2021. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. En tant que société et investisseur responsables, GBL considère les facteurs ESG comme étant inextricablement liés à la création de valeur.

GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité d'actifs cotés et privés ainsi que d'investissements alternatifs (au travers de Sienna Investment Managers, la plateforme d'actifs alternatifs du groupe) composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker : GBLB BB ; ISIN code : BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.